



## 54<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 4 – Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Fédération de Russie

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentation permanent du Luxembourg

21 septembre 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Nous vous remercions pour votre premier rapport et déplorons la décision des autorités de la Fédération de Russie de ne pas reconnaître votre mandat : ce dernier représente un pont pour la population russe, titulaire de droits universels, à qui son propre gouvernement retire de plus en plus de protections.

L'égalité souveraine implique que tous les états, petits et grands, se soumettent à l'examen des mécanismes de protection des droits humains, de l'examen périodique universel jusqu'aux procédures spéciales.

Or, l'État russe s'est retranché dans un monde imaginaire où il est la victime d'une agression factice par un soi-disant « Occident collectif ». Au lieu de coopérer constructivement à la résolution de problèmes mondiaux comme la crise climatique, les injustices socio-économiques, la corruption ou les conflits, le Kremlin préfère s'isoler de toute critique. Pire, la répression au niveau domestique est assortie de l'agression au niveau international. C'est l'Ukraine qui est la vraie victime d'une guerre d'agression sans aucune justification.

Ma délégation a partagé hier le projet de résolution qu'elle entend présenter lors de cette session avec la Mission de Russie : nous l'enverrons ce soir à tous les Etats membres.

Madame Katarova,

La longueur des rapports étant limitée, est-ce qu'il y a des dimensions de la crise des droits humains en Russie que vous n'avez pas pu aborder ?

Je vous remercie de votre attention.